



**UFR PSYCHOLOGIE,
SCIENCES SOCIALES,
SCIENCES DE L'ÉDUCATION**

UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne

TSA 60401

63001 CLERMONT-FD Cedex 1

CANDIDATURE et INSCRIPTION

MASTER 1

FORMATION INITIALE

2025-2026

ETAPE 1

CANDIDATURE MASTER 1

Pour l'année 2025-2026, les candidatures des étudiants en Master 1 s'effectuent obligatoirement **entre le 25 février et le 24 mars 2025** via la plateforme « **Mon Master** » :

<https://www.monmaster.gouv.fr/>

Une fois les résultats publiés, **le 2 juin 2025**, vous pourrez passer à l'étape 2.

ETAPE 2

CONTRIBUTION VIE ETUDIANTE ET CAMPUS

Avant toute opération d'inscription, vous devez vous acquitter de votre contribution Vie Etudiante Et Campus (CVEC) sur le lien suivant :

<http://cvec.etudiant.gouv.fr/>

La contribution s'élève à 105 euros pour l'année universitaire 2025-2026. C'est une démarche obligatoire pour s'inscrire dans l'enseignement supérieur sauf pour les étudiants stagiaires de la formation continue.

Une fois cette démarche effectuée, une attestation numérotée CVEC vous sera délivrée. Un numéro d'identification à 12 caractères vous sera attribué et vous permettra de procéder à l'inscription administrative sur le site de l'UCA.

ETAPE 3

INSCRIPTION ADMINISTRATIVE PAR INTERNET

Avant de procéder à votre réinscription, vous devez vous munir de :

- votre numéro de Sécurité Sociale y compris la clé
- votre numéro étudiant (qui figure sur la carte étudiant)
- votre numéro de boursier s'il y a lieu (voir attribution de bourse)

OUVERTURE DU SITE :

Du 30 Juin au 24 Juillet 2025

<https://www.uca.fr/candidature-et-inscription/inscription-administrative/>

**Vous devez obligatoirement payer en ligne à la fin de votre inscription.
Ceci vous permettra de payer en trois fois si vous le souhaitez.**

Vous serez guidé(e) sur le programme d'inscription; vous aurez à préciser notamment les points suivants :

- * mise à jour de votre état civil et en particulier de l'adresse d'expédition des courriers (adresse permanente et/ou adresse pour l'année universitaire)
- * catégorie socioprofessionnelle de l'étudiant et du chef de famille
- * choix des diplômes préparés
- * vous devez obligatoirement souscrire une assurance responsabilité civile, fournie par votre assurance à votre demande, couvrant l'année universitaire 2025/2026, **portant impérativement les mentions "scolaire, extrascolaire, stage"**

ETAPE 4

DEPOT DES PIÈCES JUSTIFICATIVES

**LA LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES SERA
DISPONIBLE SUR CE LIEN :**

<https://reins.dsi.uca.fr/pj-web/page/login.jsf>

TRÈS IMPORTANT

Votre inscription deviendra définitive et votre carte étudiant sera éditée uniquement lorsque vous aurez déposé les pièces justificatives en **FORMAT NUMERIQUE sur la plateforme de mise en ligne prévue à cet effet sur le site de l'UCA.**

Les documents seront contrôlés par le service scolarité.

Vous devrez vous assurer régulièrement de l'avancement du traitement des données jusqu'à la validation de l'ensemble des pièces (A : en attente, T : transmises, V : validées ou R : refusées).

Pièces à fournir obligatoirement selon votre situation :

- Attestation responsabilité civile, fournie par votre assurance à votre demande, couvrant l'année universitaire 2025/2026, **portant impérativement les mentions "scolaire, extrascolaire, stage"**
- Carte d'identité en cours de validité (l'état civil doit être parfaitement lisible)
- si vous êtes boursier conditionnel : 1 exemplaire de la notification conditionnelle ;
- si vous êtes boursier conditionnel "confirmé": la notification définitive à présenter à la rentrée ;
- si vous êtes en situation de handicap : 1 attestation de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) ;

Rappel :

Pour finaliser votre inscription en Master, vous devez suivre la totalité de la procédure de candidature :

- × **Mon Master (entre le 25 février et le 24 mars 2025)**
- × **Inscription administrative (entre le 30 juin et le 24 juillet 2025)**

En dehors de cette procédure, aucune inscription ne sera possible pour l'année universitaire 2025-2026.

REUNIONS DE RENTREE :

1^{er} septembre 2025 – 13h15 Amphi Collomp

Les informations concernant la rentrée se feront par voie de transmission électronique.

Les informations pédagogiques nécessaires vous seront données et les modalités d'accès à votre emploi du temps vous seront expliquées.

Les informations administratives et/ou pédagogiques seront mises en ligne courant juillet 2025. Vous devez impérativement en prendre connaissance en consultant le site de l'UFR PSSSE :

<https://pssse.uca.fr/>

DEBUT DES COURS : 3 septembre 2025

Pour tous renseignements complémentaires, contactez :

Scolarité de l'UFR PSSSE
scola.pssse@uca.fr
34, avenue Carnot
63037 CLERMONT-FERRAND CEDEX
04.73.40.64.63 ou 64.65 ou 64.59 ou 61 42